



Billets LEOS® à capital protégé liés à l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX RBC, **série 22**

Indice composé à faible volatilité S&P/TSX**Clôture du placement****6 septembre 2019****FundSERV****RBC3022****Date d'émission :****10 septembre 2019****Date d'échéance****12 septembre 2024****Site web****www.rbcnotes.com**

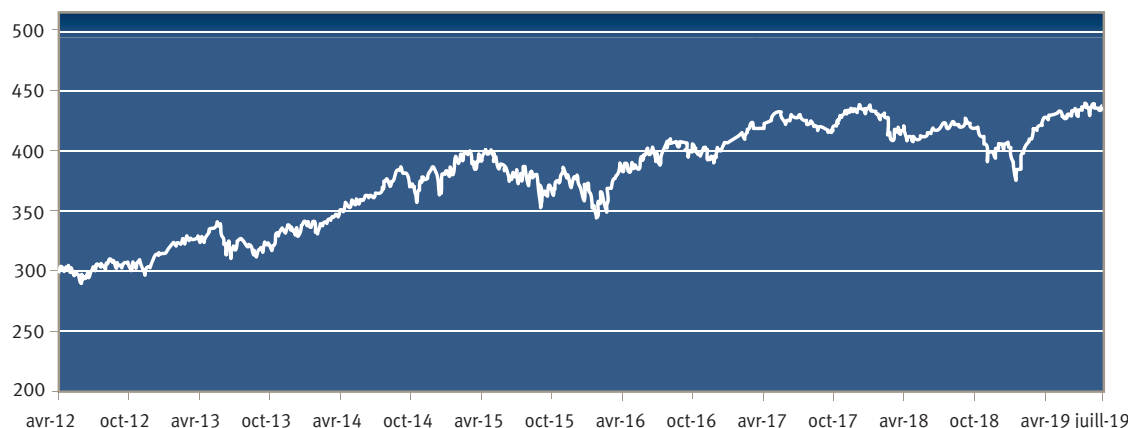
Les billets ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*.

Les renseignements sur le marché de l'indice sous-jacent et sur les cours utilisés pour calculer les données historiques de rendement sont tirés de sources publiques. Ni nous, ni aucun des membres de notre groupe ne les avons vérifiés de façon indépendante ni n'assumons une quelconque responsabilité quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Avant de souscrire des billets, vous devriez mener vos propres recherches sur l'indice sous-jacent.

**Capital protégé à
100 % à l'échéance****Participation de 120 %
à la plus-value de l'indice****FAITS SAILLANTS DU PLACEMENT****Émetteur :** Banque Royale du Canada**Note :** Moody's : Aa2; S&P : AA-; DBRS : AA**Clôture des
souscriptions :** 6 septembre 2019**Monnaie :** \$ CA**Durée :** 5,0 ans**Rendement éventuel :** Le rendement éventuel est lié à une participation de 120 % dans la hausse de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX**Protection du capital :** Banque Royale du Canada garantit le capital à l'échéance. RBC est notée Aa2 par Moody's, AA- par Standard and Poor's et AA par DBRS.**Indice :** Rendement lié à la performance de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX. Les titres ne constituent pas une participation dans l'indice ni dans les titres sous-jacents. Les porteurs n'ont aucun droit à l'égard des titres sous-jacents, y compris les dividendes ou des autres distributions versés sur ces titres. Le taux des dividendes indicatif de l'indice au 12 août 2019 était de 4,23 %, soit un taux des dividendes total d'environ 23,02 % composé annuellement sur la durée de 5,0 ans, à supposer que le taux des dividendes demeure constant.**Liquidité :** Les billets sont négociables sur un marché secondaire quotidien, en fonction de la disponibilité, que RBC Marchés des Capitaux fera des efforts raisonnables pour établir et maintenir, comme il est indiqué dans le bulletin d'information. Des frais de négociation anticipée peuvent s'appliquer (de 3,50 % au départ, ils passent à 0 % après 540 jours). Le produit tiré de la vente peut être inférieur au capital de 100 \$.**Admissibilité aux
comptes enregistrés :** REER, FERR, REEI, REEE, CELI et RPDB.

NIVEAUX HISTORIQUES DE L'INDICE COMPOSÉ À FAIBLE VOLATILITÉ S&P/TSX

Le graphique suivant indique le niveau historique de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX (rendement des cours) pour la période commençant le 10 avril 2012 et se terminant le 31 juillet 2019. Le rendement historique du cours ne tient pas compte des distributions effectuées ou des dividendes versés sur les titres sous jacents à l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX (rendement des cours).



*La performance historique du cours de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX (rendement des cours) n'est pas nécessairement indicateur de la performance future du cours de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX (rendement des cours) ou des Titres.

Les données présentées dans ce graphique proviennent de Bloomberg L.P., et leur exactitude ne peut être garantie.

EXEMPLES DE CALCUL DU MONTANT DU PAIEMENT

Les exemples donnés ci-dessous ne servent que d'illustration. Les niveaux de l'indice utilisés pour illustrer le calcul du rendement variable ne sont pas des estimations ni des prévisions du niveau de l'indice dont dépendront le niveau de base et le niveau de règlement ou le calcul de la variation en pourcentage et, par conséquent, le rendement variable. Tous les exemples supposent qu'un porteur de billets a acheté des billets d'un capital global de 10 000 \$ et qu'aucun événement extraordinaire ne s'est produit.

Exemple n° 1 – Calcul hypothétique du montant du paiement lorsque le niveau de règlement de l'indice est supérieur à son niveau de base. On suppose que le niveau de base de l'indice et le niveau de règlement de l'indice s'établissent respectivement à 435,68 et à 566,38 (niveaux hypothétiques). Le montant du paiement serait calculé comme suit :

Niveau de base = 435,68

Niveau de règlement = 566,38

Variation en pourcentage =

$$\frac{(566,38 - 435,68)}{435,68} = 0,30000 \text{ ou } 30,000 \%$$

Rendement variable = 10 000,00 \$ x 30,00 % x 120,00 %
= 3 600,00 \$

Montant du paiement = 10 000,00 \$ + 3 600,00 \$ = 13 600,00 \$

Dans cet exemple, le montant du paiement procure un rendement équivalant à un taux de rendement annuel composé de 6,34 %.

Exemple n° 2 – Calcul hypothétique du montant du paiement lorsque le niveau de règlement de l'indice est inférieur à son niveau de base. On suppose que le niveau de base de l'indice et le niveau de règlement de l'indice s'établissent respectivement à 435,68 et à 304,98 (niveaux hypothétiques). Le montant du paiement serait calculé comme suit :

Niveau de base = 435,68

Niveau de règlement = 304,98

Variation en pourcentage =

$$\frac{(304,98 - 435,68)}{435,68} = -0,30000 \text{ ou } -30,000 \%$$

Rendement variable = 10 000,00 \$ x 0,00 % x 120,00 % = 0,00 \$

Montant du paiement = 10 000,00 \$ + 0,00 \$ = 10 000,00 \$

Dans cet exemple, le montant du paiement procure un rendement équivalant à un taux de rendement annuel composé de 0,00 %.

L'indice composé à faible volatilité S&P/TSX est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC ou des membres de son groupe (« SPDJ ») et de TSX Inc., et il est utilisé par la Banque aux termes de licences. « Standard & Poor'sSM » et « S&P^{MD} » sont des marques de commerce déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »), et « Dow Jones^{MD} » est une marque de commerce déposée de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). TSX est une marque de commerce déposée de TSX Inc. Les marques de commerce sont utilisées par SPDJ aux termes de licences et sont utilisées aux termes de sous licences à certaines fins par la Banque. Les billets ne sont pas parrainés, approuvés ou vendus par SPDJ, par Dow Jones, par S&P, par les membres du même groupe que celles ci (collectivement, « S&P Dow Jones Indices ») ou par TSX Inc., qui n'en font pas la promotion. S&P Dow Jones Indices et TSX Inc. ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, aux propriétaires des billets ou au grand public quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les billets en particulier ou quant à la capacité de l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX de suivre de près le rendement général du marché.

Les billets de dépôt représentent des occasions de placement, mais ils peuvent comporter des risques. Pour plus de détails, consulter le bulletin d'information. Risques particuliers :

- Intérêts payables à l'échéance – Le capital et le rendement variable (s'il est positif) sont payables à l'échéance seulement.
- Cours sur le marché secondaire – Le cours des billets sur le marché secondaire dépendra de la conjoncture du marché et pourrait être supérieur ou inférieur au capital de 100 \$ sous réserve de frais de négociation anticipée d'au plus 3,50 % du capital. RBC se réserve le droit de ne pas créer un marché secondaire.
- Événements extraordinaires – Le paiement du rendement variable pourrait être devancé ou retardé en raison de la survenance de certains événements extraordinaires.

Le bulletin d'information concernant les BILLETS LEOS® à capital protégé liés à l'indice composé à faible volatilité S&P/TSX RBC, série 22 (le « bulletin d'information ») et le présent sommaire ne constituent pas une offre ni une sollicitation par quiconque dans un territoire où une telle offre n'est pas autorisée ou à une personne à qui il est illégal de la faire. Le placement et la vente des billets décrits dans le bulletin d'information peuvent être assujettis à des restrictions dans une province ou un territoire donné. Les billets ne peuvent être offerts ni vendus à l'extérieur du Canada. La Banque Royale et les agents-vendeurs demandent à toute personne qui entre en possession du bulletin d'information de s'informer de ces restrictions et de les respecter. Les billets n'ont pas été ni ne seront enregistrés aux termes de la *Securities Act of 1933* des États Unis, et ils ne peuvent être offerts ou vendus aux États Unis ou à des personnes des États Unis ou pour leur compte ou à leur profit. Aucune commission des valeurs mobilières ni aucune autorité analogue ne s'est prononcée sur la qualité des billets; quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Le présent sommaire doit être lu conjointement avec le bulletin d'information, qui renferme des déclarations et des facteurs de risque supplémentaires importants relativement aux billets.